

## Compte rendu

### **Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation pour rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 10 juin 2022**

#### **Participants**

##### **Membres du Bureau**

Région africaine – M<sup>me</sup> Precious Matsoso (Afrique du Sud)

Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)

Région de l'Asie du Sud-Est – D<sup>r</sup> Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)

Région européenne – M. Roland Driece (Pays-Bas)

Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)

Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

##### **Secrétariat**

D<sup>r</sup> Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence

M. Paul Garwood, Chef d'unité, Département Communication

D<sup>re</sup> Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence

M. Steven Solomon, Juriste en chef

M<sup>me</sup> Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

#### **RÉSUMÉ DU DÉBAT**

- 1. Stratégie de communication pour contrer les informations fausses et trompeuses sur le processus d'élaboration de l'instrument relatif aux pandémies**
  - Pour donner suite à une demande du Bureau, le Secrétariat (Département Communication) a présenté un exposé sur la circulation d'informations fausses et trompeuses concernant les travaux de l'organe de négociation et le nouvel instrument, y compris dans les médias en général, les médias sociaux et sous la forme de pétitions. Le Bureau a discuté des approches et des stratégies disponibles pour y répondre. Il a demandé au Secrétariat de continuer à assurer un suivi permanent des médias en général et des médias sociaux et de présenter régulièrement des informations actualisées sur les informations fausses et trompeuses, ainsi que les stratégies pour y remédier.
  - Le Bureau a suggéré que pour y répondre, les approches adoptées pour lutter contre les informations fausses et trompeuses devraient utiliser les canaux et les outils de communication réguliers de l'OMS et recourir à un contenu adapté au public cible. Il a également proposé de souligner que l'organe de négociation a engagé un dialogue positif avec les parties prenantes concernées et que le processus d'élaboration de l'instrument est piloté par les États Membres. Le Bureau a discuté de la façon dont la diffusion sur le Web des futures réunions de l'organe de négociation serait organisée pour une plus large participation du public.
- 2. Conduite de la suite de la deuxième reprise de la première réunion de l'organe de négociation (15-17 juin 2022)**
  - Le Bureau a discuté de l'organisation de la suite de la deuxième reprise de session, y compris en ce qui concerne le dialogue de l'organe de négociation avec les parties prenantes concernées. Il est convenu de consacrer la première journée (15 juin 2022) à une session interactive avec les parties prenantes concernées énumérées aux annexes A à D, afin de solliciter leurs contributions et leurs observations sur le projet de document de synthèse annoté en présence des États Membres, étant entendu que les États Membres pourraient discuter

du document au cours des deux jours suivants. À cet égard, le Bureau est convenu de fournir des orientations aux États Membres sur la manière de présenter leur contribution au document, à la fois verbalement au cours de la session et par écrit jusqu'au 24 juin 2022, l'objectif étant que les observations relatives au projet de document de synthèse annoté soient plus structurées et plus spécifiques, et que le Bureau puisse élaborer un avant-projet qui sera présenté à la deuxième réunion de l'organe de négociation en juillet sur la base de ces contributions.

= = =